



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N<sup>o</sup>: 41  
No.:

DIFFUSION: POUR PUBLICATION IMMEDIATE  
RELEASE: LE 22 MARS 1982

## ACCORD DE SERVICES EDUCATIFS SIGNÉ ENTRE LE CANADA ET LE BAHREÏN

L'Honorable Ed Lumley, ministre du Commerce, a annoncé aujourd'hui la signature d'un Accord pour la fourniture de matériel et de services éducatifs, prévoyant la coopération future dans le domaine de l'éducation entre le Canada et l'Etat de Bahreïn. Cet Accord a été préparé par la Corporation commerciale canadienne (CCC) au nom de l'Ontario Educational Services Corporation (OESC), un organisme du gouvernement de l'Ontario qui facilite la fourniture de moyens éducatifs.

Les domaines de coopération visés par l'Accord sont: la formation des instituteurs, la préparation des programmes d'étude, la prestation de services à forfait et l'élaboration de système d'appui éducatifs destinés aux institutions du Bahreïn. Il s'agit là du premier accord global de ce genre que la CCC ait élaboré pour la fourniture de services éducatifs canadiens.

Les négociations menant à la signature de l'Accord ont été conclues lors de la récente visite de l'honorable Bette Stephenson, ministre ontarien de l'Education. L'ambassadeur au Canada au Koweït, monsieur Ian Wood, a signé le document au nom de la CCC. Son Excellence, Dr. Ali Fakhro, ministre de l'Education a fait de même pour l'Etat de Bahreïn et madame Stephenson au nom de l'OESC.

La Corporation commerciale canadienne (CCC), corporation fédérale de la Couronne, conclut des contrats avec les gouvernements étrangers et des organisme internationaux au nom de fournisseurs canadiens de biens et services. En 1981, la CCC a enregistré des ventes dépassant \$400 000 000, impliquant quelque 550 fournisseurs canadiens à plus de 50 clients étrangers.

- 30 -

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
COMMUNIQUER AVEC:

M. V. Asfar (613) 996-0034  
R. C. Hollingsworth (613) 996-0034

Corporation commerciale canadienne  
112 rue Kent  
Ottawa, Ontario. K1A 1E9